RIASEC : Is

J1134
OPHTALMOLOGUE

Emploi réglementé

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Ophtalmologiste

Définition

L'ophtalmologue, un médecin spécialisé dans les soins et le traitement des yeux et de la vision.

- Diagnostique et traite les maladies et troubles de la vision
- Prescrit et ajuste des lunettes et des lentilles de contact
- Réalise des examens de la vue pour évaluer la santé oculaire
- Effectue des interventions chirurgicales pour corriger les défauts visuels
- Conseille les patients sur les soins oculaires préventifs
- Collabore avec d'autres professionnels de santé pour offrir une prise en charge complète

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un Doctorat en médecine, complété par une spécialisation en ophtalmologie.

Certifications et diplômes :

- Diplôme d'études spécialisées ophtalmologie option chirurgie ophtalmopédiatrique et strabologique
- Diplôme d'études spécialisées ophtalmologie

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Diagnostiquer les maladies et troubles oculaires
- Exécuter des examens visuels pour détecter les anomalies de la vision
- Effectuer des tests permettant d'évaluer la vision, la pression intraoculaire et d'autres paramètres de l'oeil
- Prescrire des traitements médicaux et des dispositifs correcteurs (lunettes, lentilles de contact)
- Interpréter les résultats des examens de la vue et les imageries médicales
- Gérer les soins pré- et post-opératoires pour optimiser la récupération des patients

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Collaborer avec d'autres professionnels de santé

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Conduire des travaux d'études et de recherche
- Actualiser le dossier médical du patient

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Réaliser une intervention chirurgicale
- Enseigner, développer des compétences

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Communiquer avec les patients et leurs familles

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve de leadership

Savoirs

Techniques professionnelles

- Anatomie de l'œil
- Gestion des urgences oculaires
- Prescription de lunettes correctrices
- Prévention des maladies oculaires
- Techniques de biopsie
- Techniques de correction de l'hypermétropie
- Techniques de correction de la myopie
- Techniques de greffe de cornée
- Techniques de communication orales, écrites et numériques Transition numérique

Domaines d'expertise

- Ophtalmologie
- Techniques de mesure de la tension oculaire
- Imagerie médicale
- Utilisation d'instruments spécialisés (ophtalmoscope, tonomètre, lampe à fente)
- Pathologies oculaires
- Microchirurgie oculaire
- Suivi post-opératoire

Normes et procédés

- Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM)
- Classification Internationale des Maladies (CIM)

Produits, outils et matières

- Utilisation d'équipements d'optométrie
- Utilisation de lasers en ophtalmologie

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Activités de motricité fine (dextérité...)
- En bloc opératoire
- Port d'équipement d'hygiène

Horaires et durée du travail

- Travail en astreinte
- Travail en journée

Statut d'emploi

- Profession libérale
- Salarié secteur public

Types de structures

- Cabinet libéral
- Etablissement de santé

Secteurs d'activité

- Santé

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail